

Les souhaits des habitants d'un quartier défavorisé

« Du social, mais surtout des services »

Une enquête du CRÉDOC dans le quartier de l'Argonne à Orléans

Bruno Maresca

La première convention de développement social de quartier (convention DSQ) date de 1982. Consacrée, au départ, aux quartiers le plus en difficulté, cette politique d'intervention conjointe de l'État et des collectivités locales a été amplifiée à partir de 1989. Les conventions DSQ ont été inscrites dans les contrats de plan État-Région, et la seule contribution de l'État est passée de 3 milliards en 1990 à 7,2 milliards en 1993. Aujourd'hui plus de 500 quartiers bénéficient de la politique de la Ville, le plus souvent des « grands ensembles », mais aussi des îlots de centres anciens et des cités pavillonnaires. Le comité d'évaluation de la politique de la Ville vient de proposer au Conseil Économique et Social un premier bilan, plutôt critique, des actions entreprises pour tenter d'enrayer les processus d'exclusion. Le CRÉDOC, chargé par la municipalité d'Orléans d'évaluer l'opération DSQ dont bénéficie le quartier de l'Argonne, a pu mesurer, très concrètement, que les populations concernées attendent moins de l'assistantat ou du « social », au sens spécialisé du terme, que des services, des équipements publics, et des possibilités d'expression, c'est-à-dire des moyens qui favorisent au quotidien l'exercice de la citoyenneté.

Un quartier représentatif

Si tous ces quartiers n'ont pas, loin s'en faut, la célébrité des Minguettes ou de la ZUP du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, beaucoup en partagent la réputation. L'Argonne à Orléans, un grand quartier de 10 000 habitants, fait partie des trois ou quatre ensembles urbains qui sont les plus défavorisés en région Centre. Le nombre de familles nombreuses, le taux de chômage, la présence de population immigrée y sont nettement plus élevés que la moyenne des quartiers retenus dans le cadre de la politique de la Ville. L'Argonne regroupe plusieurs cités

construites entre 1954 et 1978 : 80 % des logements appartiennent à l'Office municipal HLM. La moitié de la population a moins de 25 ans, un ménage sur trois est d'origine étrangère.

L'omniprésence dans la rue d'enfants et de jeunes désœuvrés marque le quartier autant que les dégradations matérielles et les signes manifestes de la pauvreté. Moins de la moitié des femmes sont actives (46 %), la moitié des chômeurs le sont depuis plus d'un an (53 %), et près de 10 % des ménages comptent un allocataire du RMI, voire plusieurs.

Approché de l'extérieur, le quartier paraît se résumer en une série de barres, qui sont aussi les immeubles où la présence des familles étrangères est la plus

L'Argonne en chiffres

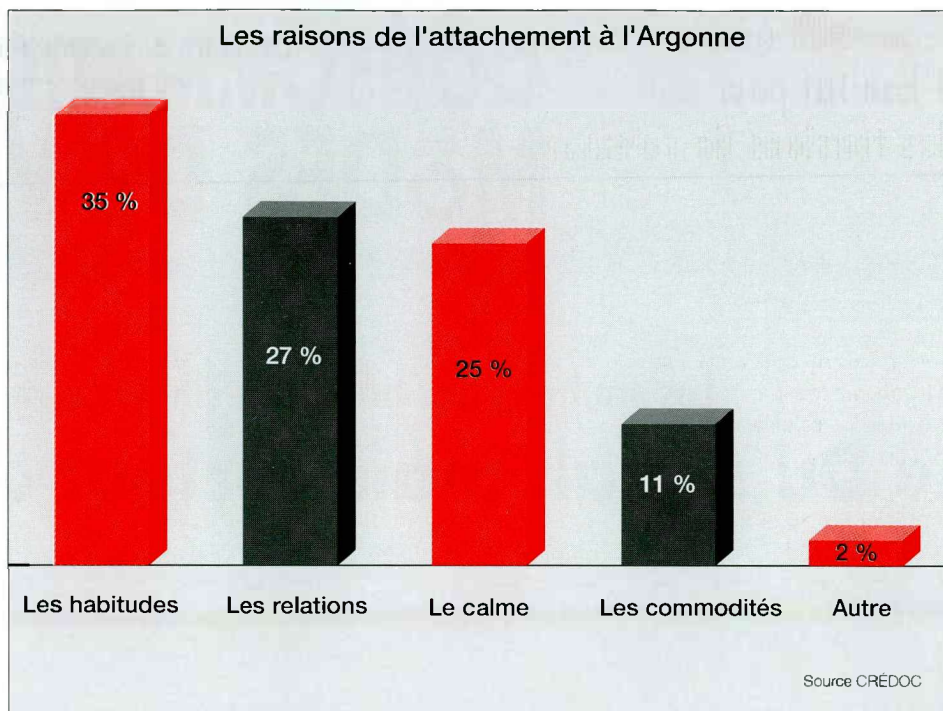
	quartier de l'Argonne	le reste de la ville d'Orléans	les quartiers défavorisés
Population (effectif total)	9 838 hab.	105 099 hab.	2 927 000 hab.
	en %	en %	en %
Part de la population ayant moins de 16 ans	28,8	17,9	24,2
Proportion de ménages comptant 6 personnes ou plus	12,3	2,5	7,5
Proportion de personnes de nationalité étrangère	33,9	9,7	18,3
Taux de chômage	23,7	9,8	19,7
Part des emplois précaires (parmi ceux ayant un emploi)	21,4	11,4	15,3

Source INSEE - Délégation interministérielle à la Ville

forte. D'autres cités plus petites hébergent des ménages surtout français, qui cherchent à garder leur distance avec cet environnement culturellement très mélangé. Un habitat pavillonnaire subsiste entre ces cités : leurs habitants, dont beaucoup ont vu les immeubles prendre la place des vergers, portent sur l'Argonne le regard délibérément dépréciatif de la grande majorité des Orléanais. Si la perception du quartier se réduit, à l'extérieur, à l'impression donnée par les grands ensembles, les habitants, eux, y voient plutôt une mosaïque de territoires identifiables à des groupes de population, qui ont été constitués, plutôt arbitrairement, par le jeu des attributions de logements.

L'attachement au quartier

L'Argonne illustre bien la problématique de ces quartiers stigmatisés par le regard extérieur : pour le reste de la ville il a tout l'air d'un ghetto, alors que de l'intérieur, ses habitants le vivent comme un quartier populaire qui procure la solidarité minimale d'un milieu où l'on se



trouve « entre soi ». S'ils sont bien conscients que leur adresse n'est pas une bonne carte de visite, spécialement quand ils cherchent du travail, les habitants de l'Argonne ne portent pas pour autant sur leur cadre de vie une appréciation très négative. La moitié le trouve

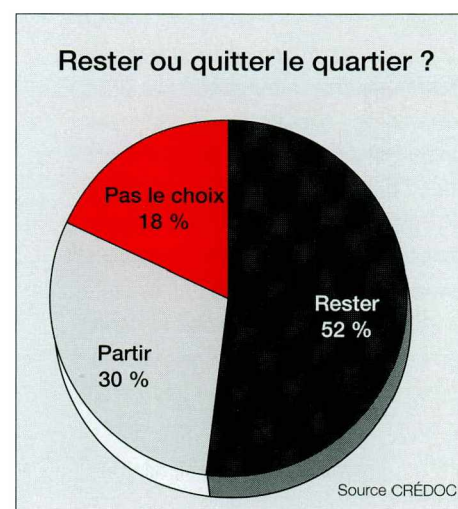
agréable, la moitié aussi souhaite y rester, moins d'un tiers voudrait le quitter. Ceux qui ont une perception plutôt positive l'expliquent surtout par l'attachement à un environnement où l'on a pris ses habitudes et où l'on s'est fait des relations. C'est la vision qui domine, au cœur du quartier, dans les familles d'étrangers notamment, et tout particulièrement chez les Maghrébins qui sont les plus nombreux à valoriser les relations de voisinage. A la périphérie, en particulier dans les rues pavillonnaires, l'opinion portée sur l'Argonne est franchement négative, alimentée par le rejet de la présence étrangère et la peur de la délinquance.

Qu'est-ce que le développement social des quartiers ?

Le « développement social des quartiers » est une opération lourde dans laquelle la Ville, la Région, le Département, l'office des HLM, la Caisse d'Allocations Familiales se trouvent associés pour conduire des travaux d'amélioration de l'habitat, améliorer la réussite scolaire et le niveau de qualification des demandeurs d'emploi, favoriser l'intégration des immigrés, et plus globalement changer l'image du quartier pour ses habitants autant que pour ceux du reste de la ville.

Dans la première génération des DSQ (les 148 engagés entre 1984 et 1988), l'essentiel des crédits mobilisés par les différents partenaires (État, Régions, Villes, organismes HLM), soit 9 milliards, sont allés à la réhabilitation des immeubles et des logements ; 2 autres milliards ont contribué à remodeler les quartiers (voirie, équipements publics, commerciaux...) et 1 milliard a permis de mettre en place des animations sociales et culturelles et à réaliser des études et des actions de formation.

Le quartier de l'Argonne à Orléans a été retenu dans la seconde génération des conventions DSQ, inscrites dans les contrats État-Région du X^e Plan (1989-1993). L'évaluation de la politique de la Ville conduit à relativiser les acquis des opérations du type DSQ et « conventions de quartiers ». Si celles-ci ont permis de révéler les problèmes et de conjuguer les interventions de multiples partenaires, elles n'ont pas véritablement trouvé des moyens de traitement assurant le désenclavement des quartiers. Aujourd'hui l'amplification de cette politique passe par une démarche plus globale à l'échelle des agglomérations, notamment sous la forme des « contrats de ville ».

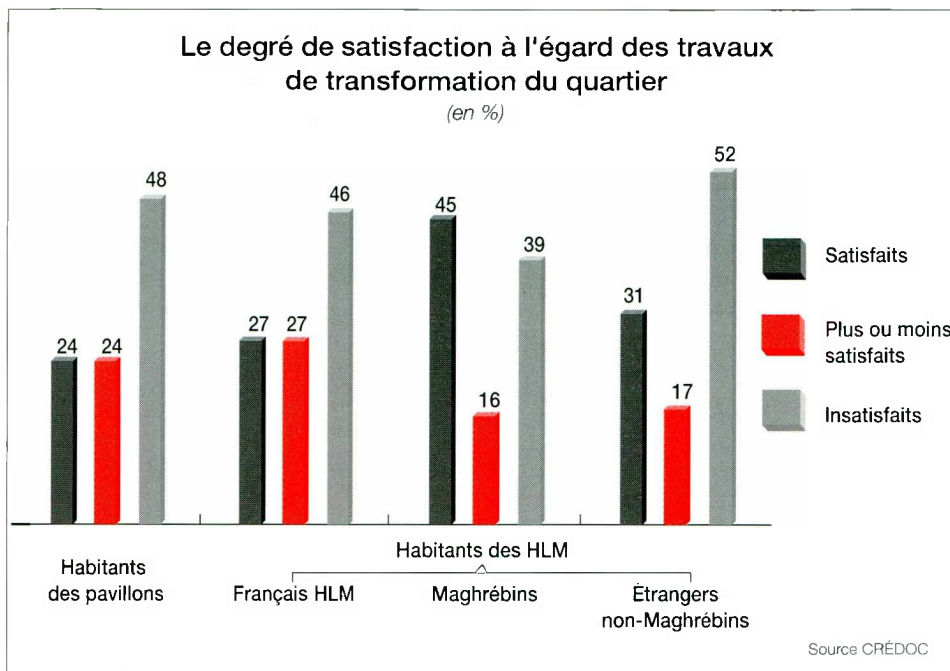


Améliorer l'habitat pour réduire les tensions de voisinage

La volonté de changer l'image de l'Argonne motive la démarche de transformation du bâti entreprise par la municipalité : démolir des barres pour reconstruire des petits immeubles, restructurer les façades de ceux qui ont trop vieilli, refaire un centre commercial ouvert sur les principales voies de passage, autant de « grands travaux » qui, à l'instar de ce qui se fait dans beaucoup de DSQ, ambitionnent de corriger une image dégradée, de gommer l'effet « pauvreté », de tenter de fondre le quartier dans la prospérité urbaine.

Du début de réalisation de ce programme, les habitants ont surtout vu et apprécié les aménagements réalisés dans leurs immeubles. Qu'il s'agisse de la fermeture des portes d'entrée, de la réfection des cages d'escalier, de la création de terrains de jeux, des travaux d'isolation, les réalisations qui ont le plus marqué sont manifestement celles qui concourent à réduire les tensions de voisinage, à canaliser les jeunes, à restaurer une exigence de respect des parties communes. Plus de 80 % s'en déclarent satisfaits.

La question du voisinage est en effet centrale dans les préoccupations au

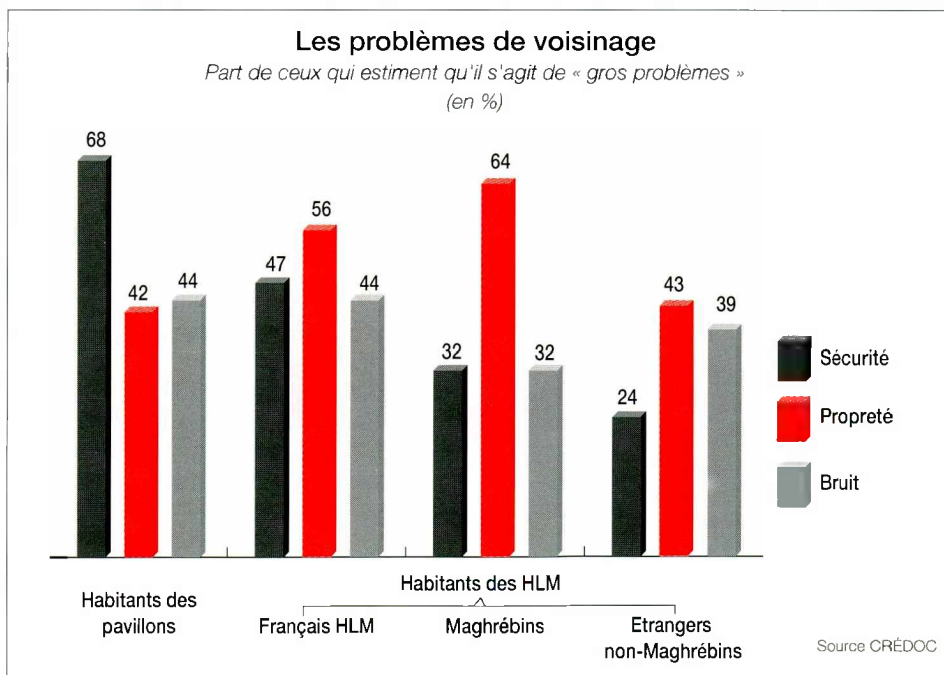


quotidien. La propreté, la sécurité, le bruit sont les questions qui préoccupent le plus. Les ménages des cités périphériques et des pavillons voient dans l'insécurité la principale menace. Les ménages d'étrangers sont moins inquiets sur ce chapitre, et sont, en revanche, les plus préoccupés de la propreté des immeubles. Ce sont eux, en particulier, qui connaissent le mieux la régie de quartier, association créée dans le cadre de l'action DSQ, pour réaliser des travaux d'entretien dans les immeubles et les logements, et dont les employés sont

recrutés parmi les habitants. Pourtant ces actions d'amélioration des parties communes, voire des logements, essentielles aux yeux des habitants, ne représentent qu'une petite partie des travaux entrepris pour la réhabilitation de l'habitat ; ceux-ci concernent surtout la rénovation des façades et la destruction des plus grands immeubles, pour changer l'aspect extérieur des cités.

L'aspiration à un cadre de vie mieux doté en services

Ce qui a été fait jusque-là ne suffit manifestement pas, pour les habitants, à changer véritablement le quartier : si un tiers se déclare satisfait des transformations qui sont en cours, la moitié les jugent encore insuffisantes. Pour beaucoup, l'amélioration de la vie quotidienne à l'Argonne passe par le développement des équipements publics et des services. La fréquentation très importante de la mairie-annexe, de la poste, du marché, le succès des nouveaux services implantés grâce au DSQ (la régie de quartier, l'antenne des HLM, l'antenne « emploi »...) démontrent l'intérêt porté au développement des équipements publics. Le projet de restructuration du centre commercial induit, lui aussi, l'espoir d'un élargissement de l'offre de services (supermarché, quin-

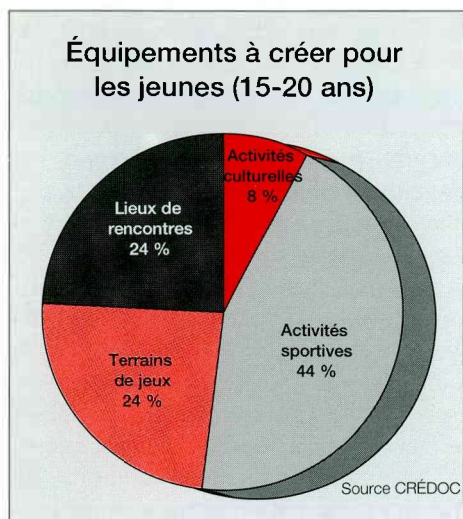


caillerie, laverie...). Les habitants de l'Argonne attendent manifestement du DSQ qu'il soit l'occasion de doter le quartier d'une infrastructure adaptée à leurs besoins de socialisation. On est loin de la demande d'assistantat que l'on prêterait volontiers à ces populations défavorisées.

L'ouverture culturelle, principal ressort de l'intégration sociale

L'Argonne est représentatif de ces quartiers où la vie associative est peu active. Seul un habitant sur dix connaît l'existence des rares associations dont l'activité est centrée sur le quartier. La faible participation à leurs activités (de l'ordre de 2 %), mais aussi à celles des centres de loisirs (dans un quart seulement des familles concernées, des jeunes participent à des activités collectives) traduit la réticence à s'inscrire dans des activités organisées. Pourtant, dans le même temps, la plupart des familles estiment qu'il manque des possibilités de loisirs pour les jeunes, qu'il s'agisse des enfants ou des adolescents : l'insuffisance de l'équipement en terrains de jeux et de l'offre d'activités sportives est particulièrement ressentie, et dans une moindre mesure l'absence de lieux de rencontre pour les jeunes.

Le besoin de socialisation de cette population s'exprime plus aisément dans des lieux d'intégration culturelle comme



la bibliothèque, les fêtes et les spectacles (fête de quartier, fête du livre, théâtre...), ou les animations dans la rue. Il passe aussi par l'intensification des liens avec l'école. La mobilisation des équipes d'enseignants de la zone d'éducation prioritaire (ZEP) et leur contribution à l'action DSQ sont, dans ce quartier, remarquables : les deux-tiers des parents concernés rencontrent les instituteurs de leurs enfants, la moitié leurs professeurs du collège.

A côté des actions de réhabilitation de l'habitat et d'équipement du quartier, l'impact du DSQ se mesure aussi pour la population dans sa capacité à susciter une expression multiculturelle et à favoriser de nouveaux réseaux de sociabilité et d'échanges. Il révèle que les familles étrangères sont les plus avides de participation à ces initiatives culturelles : si les Maghrébins investissent beaucoup les espaces publics (la bibliothèque, les terrains de jeux, les fêtes), les étrangers d'autres origines sont le plus insérés dans les associations et les réseaux, et le plus utilisateurs des structures de socialisation des jeunes enfants (crèche, maternelle).

Moins d'assistance, plus de services

Modifier le regard porté sur le quartier est l'objectif premier des opérations DSQ, celui qui justifie l'énorme investissement financier consenti pour réhabiliter le bâti. Une telle entreprise, dont l'enjeu est de « rattraper » un quartier en brisant la logique du ghetto et en revalorisant pour tous son image, concerne la ville tout entière. L'intérêt de l'approche partenariale tient aussi à l'opportunité de susciter, d'un coup, un mouvement coordonné de créations d'équipements et de services, qui améliore très sensiblement le cadre de vie. Mais il faut peut-être surtout insister sur l'impulsion et l'accélération que la dynamique du DSQ apporte à toutes les actions qui servent de vecteurs à l'intégration culturelle, parce qu'elles s'inscrivent nécessairement dans le long terme, et doivent donc se pérenniser au-delà du temps d'intervention défini par le contrat de plan.

De ces opérations qui cherchent à en-

oyer la ségrégation sociale, les populations concernées attendent moins le ravalement des façades, qu'un développement des équipements et des services qui rendent le quartier plus vivable et plus ouvert. ■

Pour en savoir plus

● Le CRÉDOC, dans le cadre de sa mission d'évaluation de l'opération DSQ du quartier de l'Argonne, a réalisé, en juin 1992, une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'habitants du quartier. Les résultats sont présentés dans le rapport CRÉDOC : *Enquête auprès de la population du quartier de l'Argonne*, S. Eugène, B. Maresca - novembre 1992.

● L'INSEE a rendu publiques, en décembre 1992, les statistiques, extraites du recensement 1990, qui décrivent les 500 quartiers qui ont bénéficié d'un programme d'actions dans le cadre de la politique de la Ville : elles sont présentées dans *INSEE-Première* n° 234.

● Un rapport du comité d'évaluation de la politique de la Ville, présenté le 14 janvier 1993 par J.-M. Belorgey, sera publié par le Conseil Économique et Social.

CRÉDOC
Consommation et Modes de Vie

●
 Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

●
 Directeur de la publication : Robert Rochefort

●
 Rédacteur en chef : Yvon Rendu

●
 Relations publiques : Brigitte Ezvan

●
 142, rue du Chevaleret,
 75013 Paris
 Tél. : (1) 40 77 85 00

●
 Diffusion par abonnement
 uniquement 160 francs par an –
 Environ 10 numéros

●
 Commission paritaire n° 2193 – AD/PC/DC

●
 Réalisation : La Souris
 45 21 09 61